# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SISAM
## (Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)

**Membres en exercice : 9**
**Membres présents avec voix délibérative : 9**
**Quorum : 5**

**PRESENTS :**

Fatima BOUVIER, Christine MARTINELLI, Nathalie MAZARS, Magali LIOTARD, Mélanie A YISSI-DUBOULOZ, Rémy VIOUT, Audrey AVEZARD, Sophie ANTIGNY, Pauline LENFANT.

**L'an deux mille vingt-six et le 29 octobre** le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège du SISAM sous la présidence de Madame Fatima BOUVIER.

**Date de convocation du Conseil Syndical** : 23 octobre 2026

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Audrey AVEZARD
**20261029.03**

## CONVENTION CHABLAIS INTER EMPLOI

**Exposé :**

Madame Audrey AVEZARD quitte l'assemblée pour ne pas participer au débat et au vote sur ce point.
Dans le cadre de la mise en œuvre de sa compétence -Temps méridien- et plus particulièrement la mission de surveillance des élèves de maternelle et d'élémentaire au sein des quatre écoles de son territoire, le SISAM fait appel à l'association Intermédiaire Chablais Inter emploi pour renforcer et ou remplacer des personnels communaux mis à sa disposition.

Les personnels concernés seront amenés à intervenir dans chacune de quatre écoles du territoire pour une durée de 2 heures quotidienne au plus près des besoins repérés.

La durée de la convention : Du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027
Cette convention donnera lieu à une facturation, par site et par mois.

**Décision :**

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
ACCEPTE les termes de la convention,
AUTORISE la présidente à signer la convention.

Ainsi fait et délibéré en séance,
les jours, mois, et an susmentionnés,

Pour extrait conforme
au registre des délibérations
La Présidente,
Fatima BOUVIER.